

RESPONSABLE URBANISME

Porte d'entrée ouest de la métropole de Lyon, la commune de Francheville est une commune de près de 15 000 habitants située en deuxième couronne et limitrophe de Lyon 5. Véritable poumon vert de l'Ouest lyonnais, son relief si particulier et son histoire expliquent le partage de Francheville en 4 quartiers géographiquement très distincts, qui participent à sa richesse et sa diversité. Du fait de ses caractéristiques urbaines et paysagère, Francheville est une commune très attractive, et nécessite une action publique forte pour garantir et préserver la qualité du cadre de vie de ses habitants.

La commune recherche actuellement son responsable du service urbanisme, au sein de la direction des services techniques, poste stratégique du développement territorial.

DESCRIPTIF DU POSTE :

Direction/Service : Au sein de la Direction des Services Techniques

Catégorie (A, B, ou C) : B / A

Grade mini / Grade maxi : Rédacteur - Attaché Territorial / Technicien – Ingénieur Territorial

Temps de travail du poste : 38h

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2022.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :

Management :

- Encadrement et animation d'un service composé de 3 agents en régie (2 instructeurs droit des sols et 1 agent d'accueil)

Urbanisme :

- Organisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme avec les agents ville et le pôle ADS de la métropole de Lyon,
- Instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme concernant les projets structurants (immeuble collectifs, Permis d'aménager),
- Gestion des contentieux et des infractions au titre du Code de l'Urbanisme,
- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement,
- Suivi du pilotage de la planification urbaine effectuée par la Métropole de Lyon,
- Participation à la coordination des projets et des opérations d'aménagement urbain.

Foncier :

- Négociation en matière d'acquisition et cession foncières
- Assistance et conseil auprès de la direction et des élus

Habitat :

- Suivi de la production de nouveaux logements locatifs sociaux dans le cadre des objectifs de la loi SRU
- Suivi des subventions communales et travail avec les bailleurs sur la programmation des logements

COMPETENCES / SAVOIRS REQUIS (Niveau de formation / Maîtrise d'outils, techniques et méthodes / Aptitudes et capacités relationnelles) :

NIVEAU DE FORMATION : Bac+ 4/ 5 Urbanisme, Aménagement du Territoire ou Développement Territorial

COMPETENCES :

Savoirs et savoirs faire attendus :

Expertise juridique et technique :

- Approfondies en urbanisme réglementaire, droit de l'urbanisme, droit foncier (*une connaissance du PLUH de la métropole de Lyon serait appréciée*)
- Bonnes notions en droit de la construction et de l'habitation
- Connaissances techniques : notions d'architecture et de construction, lecture de plans, environnement, réseaux

Polyvalence et réactivité,

Rigueur,

Savoir travailler en transversalité,

Capacité d'analyse et de synthèse,

Capacité au travail en autonomie.

Aptitudes et qualités relationnelles attendues :

Savoir être force de proposition,

Savoir faire preuve de pédagogie et de diplomatie envers les administrés notamment,

Discrétion professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Fort du Bruissin, rue du château d'eau

Temps de travail et particularités : 38 h

Conditions d'exercice : Territoire Communal, Métropole de Lyon, CCVL et CCVG

DATES DES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT

Jeudi 28 juillet 2022

Vendredi 5 août 2022, le matin pour les candidats invités pour un deuxième entretien.